



LEXY



notre ville

Bulletin Municipal de la Commune de Lexy . Novembre 2014



Chères Lexéennes,
Chers Lexéens,

Quelle époque !

A l'heure où l'Europe, bridée par un euro trop fort, est en panne de croissance – notre usine à tubes locale en souffre terriblement – , à l'heure où nos gouvernants, tétanisés, enserrés dans les griffes de BRUXELLES, prennent des mesures trop précipitées remettant en cause l'équilibre social de nombre de nos familles, à l'heure où ces mêmes gouvernants renforcent sans cesse les intercommunalités comme pour mieux éteindre nos communes, intercommunalités synonymes de plus d'impôts encore demain, que faut-il penser ?

Quelle lisibilité avons-nous à court terme ?

Faut-il se résigner au pessimisme ambiant ?
Non, bien sûr que non !

Il faut tenir la barre et déployer aujourd'hui le double des efforts que nous déployions voici quelques années encore. A chaque fois où l'Etat nous retire 1 euro, nous avons deux solutions : ou pleurer sur notre sort ou tout faire pour le compenser.

C'est bien sûr, vous nous connaissez, cette seconde voie que nous avons choisie. Celle de l'effort.

Efforts économiques pour créer de la richesse nouvelle, efforts de gestion pour équilibrer nos

budgets malgré les baisses drastiques des aides de l'Etat, efforts de cohésion aussi pour maintenir un LEXY à taille humaine où chaque personne puisse y trouver sa place.

A l'heure enfin où beaucoup de communes sont dans l'incapacité de sortir un peu d'investissement, sachez, et vous le voyez bien, que nous sommes encore en état de lancer des travaux pour mieux assurer notre avenir.

Les 400 000 euros que nous venons d'engager pour accéder rapidement au haut-débit sont là pour le prouver !

OUI LEXY doit vivre, OUI LEXY va vivre !

Gérard ALLIERI



Mairie de Lexy

2b rue de Longwy
54720 LEXY

Tél. : 03 82 23 31 09

Fax : 03 82 23 55 84

commune.de.lexy@mairielexy.fr

Ouverture au public

Lundi, mercredi, vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi et jeudi de 13h30 à 17h00

La commune de LEXY fait partie de
la Communauté de Communes de
l'Agglomération de LONGWY
(CCAL)

Ville placée sous vidéo
surveillance

Travaux

LOGEMENTS COMMUNAUX

L'entreprise BARA de HAUCOURT-MOULAINÉ vient de procéder au changement de toutes les fenêtres des trois logements communaux accolés au Foyer Municipal et loués à des particuliers. Il était temps !

Ces fenêtres, simple vitrage, étaient encore d'origine – près de 45 ans – et ne faisaient plus leur office de protection thermique et acoustique. Elles ont été équipées de volets roulants alimentés par capteur solaire.

Cette opération de 60 000 euros montre à l'évidence tout notre souci de maintenir en bon état notre patrimoine et ainsi placer nos locataires dans les meilleures dispositions.

Elle montre aussi, contrairement à de nombreuses communes qui nous entourent et qui vendent leurs biens pour équilibrer leur budget, que nous avons encore les capacités financières à engager de telles dépenses.



COURTS DE TENNIS

Autre poste de dépenses de 60 000 euros également, celui de la reconstruction des deux courts de tennis extérieurs implantés à l'arrière de la salle des sports.

Le terme de reconstruction est bien adapté tant l'état des surfaces sur lesquelles jouaient encore les amoureux de ce si beau sport était dégradé.

L'entreprise spécialisée COTENNIS a commencé les travaux le 15 septembre et nous a livré les deux courts tout neufs depuis quelques semaines.

Valérie MORIN, Présidente de l'association locale LEXY TENNIS, attendait bien sûr cette réfection avec impatience, ne serait-ce que pour pouvoir programmer à nouveau des compétitions officielles.

Et avec elle aussi, toutes celles et tous ceux qui, librement, s'impatientaient de pouvoir échanger quelques balles en extérieur. C'est possible dès aujourd'hui !

Cette étape de reconstruction marque le départ d'une réflexion plus globale que nous allons mener pour envisager la couverture de l'un des deux courts et aussi compléter, sur ce même site, l'offre des activités intégrées aujourd'hui à la salle des sports.



La commune de Lexy
s'engage dans une
démarche écologique
en imprimant
désormais votre
bulletin municipal sur
un papier 100% recyclé.



Travaux : appel d'offre

RUE JOFFRE

Malgré le contexte national particulièrement défavorable, nous avons la volonté de continuer à investir. Et y mettons encore les moyens.

C'est ainsi que nous venons de lancer un appel d'offres pour reprendre toute la partie basse de la rue du Maréchal Joffre du carrefour de la Pharmacie jusqu'à l'ossuaire, partie droite en montant.

Ces travaux vont pouvoir être réalisés rapidement tant les entreprises de travaux publics sont à la peine en ce moment.

D'un montant de près de 300 000 euros, ces travaux seront finalement subventionnés à hauteur de 150 000 euros après bien des réunions avec nos partenaires que sont l'Etat, la Région et le Département en particulier.

Ils se feront dans la continuité de ce qui a été fait rue de Lorraine et rue Foch avec bordures en granit et pose de pavage devant chaque entrée et devant l'ossuaire.

Ils constituent la deuxième phase de réhabilitation de la rue Joffre que nous avons mise au programme électoral de mars dernier. Avec la volonté d'aller plus avant encore...

A noter aussi que nous sommes en train de préparer le gros dossier de consultation des entreprises pour lancer la réhabilitation totale de la rue des Lilas à hauteur de plus de 850 000 euros.

L'entreprise devra être choisie avant le 31 décembre 2014. Et les travaux pourront commencer réellement dès mars 2015.

En rappelant que trois ans auront été nécessaires pour recueillir toutes les subventions attendues...

Etre élu, c'est aussi apprendre à l'école de la patience...



CENTRE COMMERCIAL LECLERC

Le permis de construire vient d'être signé ce 25 septembre avec toutes les autorisations sollicitées.

C'est une nouvelle étape.

Nous en avons assuré toute l'instruction en à peine sept semaines grâce aux compétences de nos responsables techniques.

Ce permis doit maintenant être purgé de recours éventuels sous un délai de trois mois.

Sauf aléa, début des travaux programmé pour mai 2015.

MARAGOLLES : site de l'ancien INTERSPORT

Comme prévu, les engins de chantier s'affairent depuis deux mois maintenant pour préparer le terrain d'assiette à la venue de nouvelles activités économiques et à la création de cellules commerciales.

La commune apporte bien sûr sa contribution à ces travaux et en profite pour lancer une étude topographique pour définir les nouveaux réseaux d'assainissement à mettre en place dans ce secteur.

ZONE DES QUEMENES

Le dernier terrain que nous possédions a été vendu à une société de production et de vente de bois de chauffage.

Les travaux préparatoires à l'élévation du bâtiment viennent de commencer en-dessous de l'entreprise ZANCHIN.

Ainsi, nous avons réussi à commercialiser nos quatre terrains en moins de deux ans.

Participant ainsi à la préservation et à la création d'emplois et en enregistrant de nouvelles recettes fiscales.

A contrario, au-dessus de l'entreprise ZANCHIN, tous les terrains gérés par la CCAL sont vierges. A méditer...



IMPOTS

La grosse majorité des ménages lexéens, propriétaire de son bien, vient de payer sa taxe foncière.

Taxe inchangée depuis plusieurs années et taxe aussi, faut-il le noter, à hauteur de 9,53%, la moins élevée parmi toutes les communes qui nous entourent et de même population que la nôtre.

L'investissement personnel de ces ménages est ainsi protégé.

La taxe d'habitation, quant à elle, intégrant nombre de paramètres non gérés par vos élus, se situe dans la moyenne des communes du bassin.

Ajoutons ici que pour boucler leur budget sans oser toucher à ces deux taxes, de nombreuses communes viennent de décider de créer une taxe sur l'électricité.

Tout est possible pour renflouer les caisses.

Ce ne sera pas le cas à LEXY.

A savoir...

Faites contrôler les phares de vos véhicules

A la veille de la saison hivernale, la ville de LEXY en association avec la prévention routière départementale propose aux habitants de la commune un passage au régloscope de leurs véhicules afin de contrôler et de mieux orienter leurs optiques.

Rendez-vous aux automobilistes intéressés le vendredi 5 décembre de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 sur le parking du foyer municipal.

Cette opération sera effectuée par un agent bénévole de l'association de la prévention routière qui après contrôle procédera à la remise de documents sur la sécurité routière ainsi qu'un alcootest.



ACHAT DE PARCELLES DE BOIS

Afin de maîtriser notre environnement foncier immédiat, nous venons d'acquérir près de 8ha de bois auprès de l'EPFL, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, Etablissement qui avait récupéré en son temps tous les délaissés des anciennes sociétés sidérurgiques.

Situés principalement entre LEXY et REHON intégrant l'ancienne « grimpette », ce chemin piéton reliant nos deux communes et tant utilisé jadis par les ouvriers de la sidérurgie mais aussi tous les Lexéens qui allaient à l'époque faire emplette à REHON, ces bois et ce chemin ne méritent que d'être valorisés.

Notre commission des bois présidée par Guy NEUMANN va s'en occuper.

Coût de l'opération : 43 000 euros à verser en trois ans... pour maintenir de la forêt autour de nous.

Vive la rentrée et ses nouveaux projets!

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, imposée par le ministère de l'Education Nationale, nos jeunes élèves lexéens de la Maternelle à l'Elémentaire fréquentent l'école 5 matinées et 3 après-midis par semaine.

La commune de Lexy a proposé de regrouper le Temps d'Activité Périscolaire (TAP) sur une après-midi, le mardi pour l'école Jean Macé, le jeudi pour l'école maternelle. Ainsi l'équipe de Delphine Abdelouhab-Pochet, directrice du TAP, accueille 147 enfants de l'école élémentaire et 100 enfants de l'école maternelle.

Au travers de différents projets adaptés à chaque tranche d'âge, l'enfant évolue et s'épanouit dans un cadre chaleureux et sécurisant. Ensemble nous agissons et enrichissons nos compétences et nos qualités humaines.

En maternelle, le projet «je bouge» permet à chaque enfant de s'intégrer et d'évoluer à son propre rythme grâce à des jeux divers et variés, dans l'enceinte de l'école et à la salle des sports.

Du CP au CE2, le projet «main verte» donne la possibilité à chaque enfant de participer à l'embellissement du centre Jean Moulin avec de belles jardinières aromatiques et florales. Quant aux CM1 et CM2, chaque enfant peut s'évader avec le projet «Europe» au travers de quizz, de jeux faits main et de jeux en équipe. Ces activités se déroulent au centre Jean Moulin et à la salle des sports.

Pour la sécurité des enfants, il est demandé aux parents de continuer à se garer sur le parking du foyer municipal.

Lexy est une des rares communes à assurer la gratuité pour les TAP pour cette année 2014/2015.

Fête patronale 2014

La fête patronale de Lexy s'est déroulée dans la joie en ce weekend des 13 et 14 Septembre 2014 grâce aux nombreuses animations qui ont ponctué ces quelques jours de réjouissances.



Le Club des Cyclotouristes de Lexy a donné le premier coup de pédale à ces festivités en organisant une course où la bonne humeur était le seul véritable gagnant !

La fête foraine, qui s'est quant à elle installée sur la place de l'Église, a été inaugurée samedi au rythme de la fanfare d'Aubange qui, une fois de plus, nous a fait le plaisir de sa présence.

Soulignons le nombre exceptionnel de participants à l'occasion de la retraite aux flambeaux conclue par un feu d'artifice tiré depuis le parc municipal.

Le dimanche a été l'occasion pour les Lexéens de s'essayer au tir à la carabine, aux grappins

à peluches ou aux autos-tamponneuses en profitant du spectacle proposé par le groupe «Phoenix Tones» qui avait déjà animé la soirée du samedi autour des stands de petite restauration et de boissons.

Enfin, le lundi a été marqué par un Grand tournoi de pétanque au Boulodrome organisé par la Boule Lexéenne et le Comité des Fêtes et par un lâcher de ballons sur la Place de l'Église pour les enfants qui fréquentent les écoles primaire et maternelle de la commune.

Lexy à l'honneur lors de la coupe Davis



Vendredi 4 avril 2014, Monsieur Florian Baraldo, secrétaire du «Lexy Tennis Club», s'est rendu à Nancy dans le cadre de la Coupe Davis et sur invitation de la Ligue Lorraine de Tennis.

A cette occasion, le club lexéen a été mis à l'honneur pour son dynamisme malgré le manque de moyens dont il dispose.

Le comité a su insuffler une nouvelle dynamique qui a conduit le «Lexy T.C.» à rejoindre les clubs avoisinants pour l'organisation de la grande fête du tennis au Pays-Haut, à savoir l'Inter-Ecoles de tennis.

L'esprit d'entreprise et de solidarité du «Lexy TC» a été salué en ces moments difficiles pour le bénévolat.

Aujourd'hui, après 29 ans d'affiliation à la ligue et avec ses 47 licenciés (27 jeunes et 20 adultes), le tennis est pratiqué sur deux terrains extérieurs et dans le gymnase municipal.

Outre les honneurs, le club s'est vu remettre, en récompense des efforts fournis, un sac contenant du matériel qui lui permettra d'étendre ses ailes pour aller encore plus loin.

Félicitations, donc, au «Lexy T.C.», à sa présidente Madame Valérie Morin et à toute l'équipe qui permet à ce petit, mais dynamique, club de faire briller la Ville de Lexy sur la scène du tennis lorrain.

Nouveau à l'US LEXY



Depuis l'année dernière, à l'initiative de jeunes mamans, une section football loisirs féminin a été créée.

Chaque lundi et jeudi de 20h30 à 22h00, un entraîneur spécifique est là pour leur enseigner les règles élémentaires du football. Même si les progrès sont lents, on peut se féliciter de l'assiduité et de la bonne volonté de toutes les joueuses.

Depuis la rentrée 2014, l'équipe s'est engagée en championnat. Toutes les personnes qui seraient intéressées peuvent rejoindre le groupe.

Alors n'hésitez plus, chaussez vos crampons et venez les rejoindre au stade de Lexy. Vous serez les bienvenues et vous découvrirez les joies du ballon rond dans la bonne humeur !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Myriam Igel au 06 17 51 54 68.

A bientôt !!!

Les sportifs de la saison 2013 / 2014 récompensés par la municipalité



C'est en présence des présidents, comités, éducateurs et parents que les jeunes sportifs des différentes associations sportives de la commune ont été reçus par la commission des sports de la municipalité.

Celle-ci a demandé à chaque représentant de faire un choix parmi leurs licenciés en nommant les sportifs les plus méritants suivant des critères bien définis tels les performances, la discipline, le fair-play, le comportement, l'assiduité aux entraînements.

Lors de cette réception, les lauréats ont reçus un magnifique sac de sports et un agenda calculette.

Félicitations à tous ces jeunes gens ainsi qu'à tous les dirigeants qui les encadrent tout au long de l'année.

C'est par le verre de l'amitié que tous se sont promis de se retrouver en pleine forme pour la prochaine saison.

Retrouvez toute l'actualité des associations et l'agenda des manifestations sur Lexy.fr